OFFRE D'EMPLOI

La collectivité
MAIRIE DE BONNY-SUR-LOIRE
15 avenue du Général Leclerc
45420 BONNY-SUR-LOIRE
(Téléphone : 02.38.29.59.00 – Courriel : mairie@bonnysurloire.fr)

Déclare la vacance d'un poste du cadre d'emplois d'Adjoint Technique Territorial (catégorie C)
A temps complet : 35 h 00
A compter du 1er janvier 2024, recrutement possible par la voie statutaire (catégorie C) ou contractuelle.

Domaine/Secteur d'activité : Services Techniques

Pour les besoins de continuité du service, les emplois permanents des collectivités peuvent être occupés par des agents contractuels pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (article L332-14 du Code Général de la Fonction Publique, anciennement article 3-2 loi 84-53).
Le contrat est conclu pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Une déclaration doit être saisie, et le recrutement d'un contractuel ne peut être effectué que sous réserve d'une recherche infructueuse de candidats statutaires. Sa durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir au terme de la première année. Une déclaration doit être saisie, y compris dans le cas du renouvellement d'un contrat.

Intitulé du poste ou spécialité souhaitée
Adjoint technique polyvalent

Description sommaire des missions
Agent placé sous la responsabilité du Responsable des Services Techniques, les missions sont les suivantes :
- maintenir en état de fonctionnement et de propreté les espaces publics, la voirie et les réseaux
- effectuer les travaux d'entretien de la voirie, accotements, fossés
- participer à l'exécution des chantiers (entretien du patrimoine)
- effectuer les travaux d'entretien du mobilier urbain, signalétique
- effectuer la pose et dépose de guirlandes
- effectuer des tâches polyvalentes dans le domaine technique (petite maintenance)
- aider dans les autres domaines d'interventions techniques (renfort manifestations, espaces verts…)
- avoir des connaissances en électricité et plomberie
- tenir en bon état de propreté les véhicules utilisés
- participer en apportant des idées à l'amélioration des principes de travail
- appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits
- relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter le Responsable hiérarchique

Profil souhaité
Permis B exigé
Permis C exigé
Expérience en plomberie et électricité souhaitée
Habilitations électriques et CACES appréciés

Savoir être
Sens du service public, du travail en équipe et en autonomie
Savoir Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Etre ponctuel
Etre rigoureux
Avoir le sens de l'organisation
Respecter les consignes de sécurité
Etre disponible
Savoir être discret

Conditions
Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime annuelle, CNAS, participation mutuelle/prévoyance
Horaires de travail : 1607 h annuelles avec amplitude hebdomadaire de 32 h à 39 h suivant les saisons.

Travailleurs handicapés
Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la Fonction Publique.
A titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Destinataire
Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 15 novembre 2023

A l'adresse suivante :
Mairie de Bonny-sur-Loire
Michel CHAILLOU, Maire
15 avenue du Général Leclerc
45420 BONNY-SUR-LOIRE

Pour tout renseignement, s'adresser à la Directrice Générale des Services (02.38.29.59.03 ou isabelle.egrot@bonnysurloire.fr)